

L' écho Triorais

Le bulletin de notre beau village

N° 111 - Juin 2024

Le mot du maire

Chers concitoyens,

Une synthèse du budget administratif 2023 vous est proposée dans ce bulletin, reprenant les chiffres clés et le détail des investissements réalisés.

Pour 2023 nous pouvons retenir principalement : le changement du mode de chauffage de l'ensemble des bâtiments communaux, l'aménagement de l'aire de jeux avec la pose de deux tables et la plantation d'arbres, l'aménagement de l'école, la réfection du chemin des Combes et de Lombret. Dans le cadre de l'économie d'énergie nous avons remplacé également les éclairages des bâtiments.

Pour cette année 2024, notons déjà l'achat de bancs et poubelles et la réfection des zingeries de la mairie et de la salle des fêtes

Je tiens à féliciter notre Conseil des Jeunes, très dynamique, entreprenant et véritable force de propositions, pour agrémenter et animer notre village.

La réfection de l'accès à la station de la Croix de Lettrat, dont l'intégralité des travaux est prise en charge par l'agglomération, doit débuter dans les prochains jours.

L'ensemble des festivités du village vous seront également décrites dans ce bulletin, je vous rappelle que chaque mercredi le Gyrobar vous propose de déguster des bières régionales accompagnées par le pizzaiolo avec un grand choix de pizzas. L'ensemble du conseil municipal et moi-même vous souhaitons de passer un été doux et paisible.

Pascal HANSBERQUE

Quelques rappels d'Urbanisme



Après avoir obtenu une autorisation d'urbanisme, pour un permis de construire ou un permis d'aménager, vous devez faire une Demande d'Ouverture de Chantier (DOC) avec le Cerfa 13407*08.

Et vous devrez pour tous les dossiers (une déclaration préalable de travaux, un permis de construire ou un permis d'aménager) à la fin des travaux, déposer une DAACT

(Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux) Cerfa 13408*10.

Les Cerfa et documentations associées sont sur le site : service-public.fr.

Des relances pourront être faites par la mairie.



Vivre ensemble à Triorais

Pensez à respecter la zone limitée à 20 km/h dans le centre du village.

Avec le retour des beaux jours, le parc de jeux est de plus en plus fréquenté, merci d'être vigilant à ses abords. Nous réfléchissons d'ailleurs à l'installation d'un dos d'âne

Le mot de la commission communication

Comment ?

Vous n'avez toujours pas donné votre adresse mail à la mairie ???

Pensez-y !



Dans ce numéro :

Nouveautés / Actus	2
Le focus du mois	3/4/5
Nos associations	6/7
La vie du village	8
Initiatives et bonnes idées	9
Agenda	10

Nouveautés / Actus

Conseil des jeunes

Quelques nouveautés mises en place par le conseil des jeunes :

- Remise en place des bords à la cantine/garderie de l'école avant chaque période de vacances
- Installation de nouvelles poubelles au parc et place de l'Europe
- Organisation d'une soirée sur le thème de la plage le jeudi 18 juillet (pendant la 1ère semaine de buvette)
- Choix du film PATIENTS pour la séance de cinéma en plein air le vendredi 23 août
- Création d'une page instagram. N'hésitez pas à les suivre : « conseil_des_jeunes_triorais »
- Et comme vous avez pu le remarquer : le nouveau nom pour notre bulletin municipal



PCS : Plan Communal de Sauvegarde



Élaboré sous la responsabilité du maire par l'ensemble du conseil municipal, le plan communal de sauvegarde est un document visant à organiser les moyens communaux existants pour faire face aux situations d'urgence. (incendie, catastrophe naturelle, gros accident de la route, attentat,). Dans ce plan nous devons lister les moyens techniques et humains disponibles sur notre territoire. Nous faisons donc appel aux professionnels de santé et de secours, si vous nous autorisez à vous contacter en cas d'urgence, merci de nous envoyer vos coordonnées et profession par mail ou au secrétariat de mairie.

Participation citoyenne

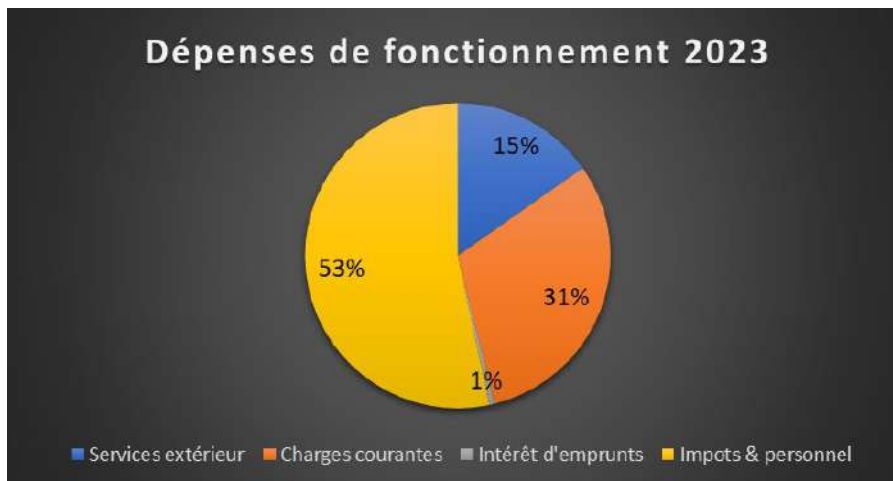
Une réunion publique s'est tenue le 22 mars animée par la gendarmerie de Romans/St Donat. Ce dispositif gratuit, s'appuie sur la vigilance de voisins d'un même quartier pour lutter contre la délinquance et en premier lieu : les cambriolages. Il est basé sur le principe du volontariat des riverains et vient en complément de l'action de la gendarmerie.

Cette réunion a connu un vif succès mais il reste quelques quartiers à couvrir. Si vous êtes intéressés pour étoffer cette liste des habitants volontaires, merci de nous le signaler.



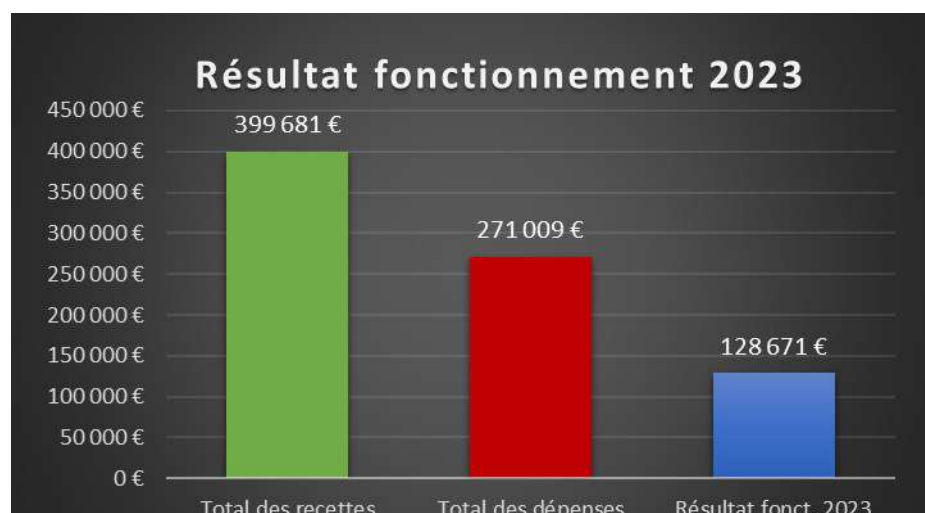
Le focus du mois : Le Budget 2023

Dépenses de fonctionnement 2023 :



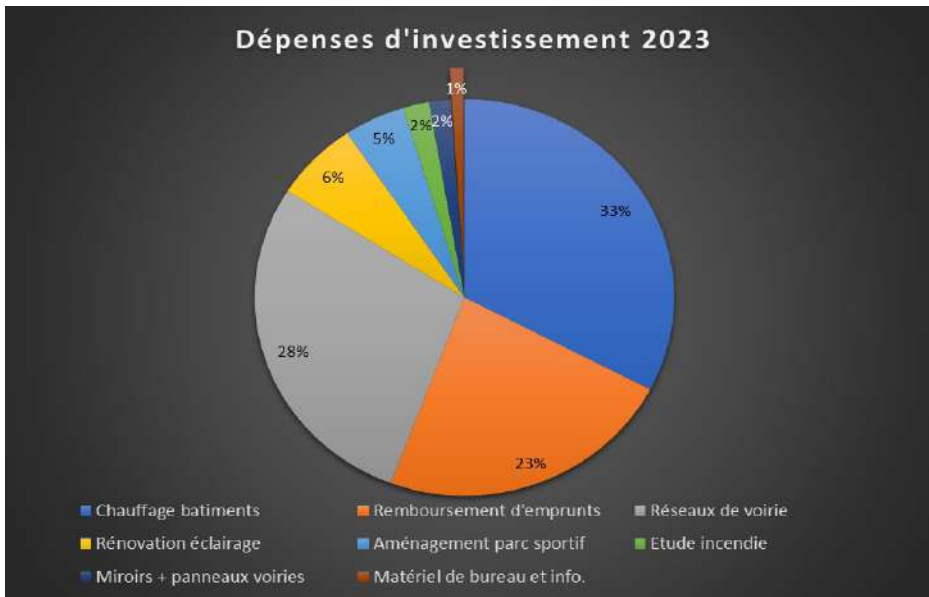
Principales dépenses	Montant
Services extérieurs	41 392 €
Charges courantes	83 441 €
Intérêts d'emprunts	1 475 €
Impôts & personnel	144 701 €

- **Les dépenses aux services extérieurs** comprennent le service au SDIS (16.634€), le SIVOS (24.442€), le SDED (246€) ainsi que le RASED (70€).
- **Le principal poste des charges courantes** est l'entretien de la voirie où nous avons dû faire élaguer et curer les fossés sur plusieurs secteurs à la suite d'intempéries et réhabiliter 3 mères d'eau. Nous avons dû également mettre en sécurité l'ancienne aire de dépôt des ordures ménagères en face de la salle des fêtes à la suite d'un acte de vandalisme (Incendie) pour un montant total de dépenses d'entretien de voiries de 14.966€. La forte augmentation du prix des énergies porte les dépenses en électricité et combustibles de chauffage à 13.108€. La tenue des photocopieurs, les abonnements des différents logiciels bureautiques, les contrôles réglementaires représentent une dépense de 10.986€. L'avance de trésorerie pour la cantine s'élève à 11.375€. Ce poste s'autofinance au fur et à mesure du paiement des repas par les familles. Nous avons dû en 2023 recourir à un cabinet d'avocat pour instruire un dossier d'urbanisme toujours en cours : 2.760€ pour 2023. L'assurance multirisque 4.738€, les fournitures scolaires 2.214€, les télécommunications 2.888€, les subventions aux associations 800€ ainsi que plusieurs autres postes font également partie de cette catégorie de dépenses.
- Intérêts d'emprunts pour l'aménagement du centre du village + salle des fêtes.
- **Charges de personnel** (cotisations + salaires) : 109.267€
Indemnités élus (cotisations + indemnités) : 33.600€
Impôts : 1.834€



Le focus du mois : Le Budget 2023

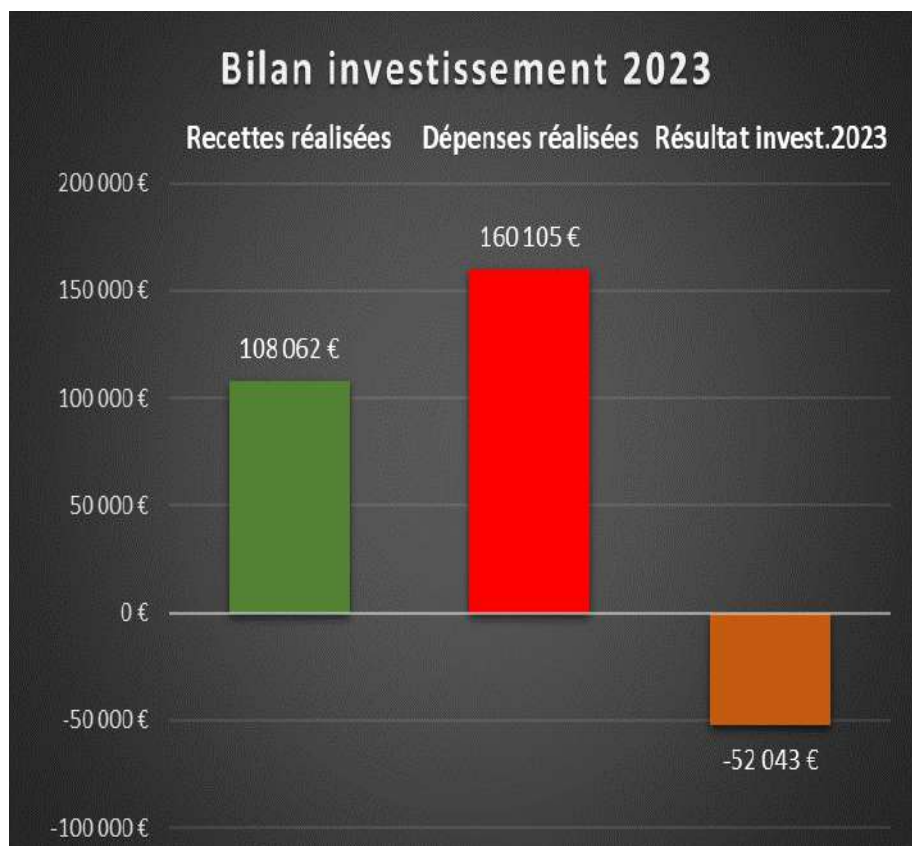
Dépenses d'investissement 2023 :



- Les bureaux de la mairie, les salles de classe, la salle des fêtes et la salle des associations sont désormais climatisés. (Subventions de 60%)
- Il y a 2 emprunts en cours contractés lors de précédents mandats.
 - Un pour le réaménagement du centre du village qui a pris fin en avril 2024.
 - Un second pour la réfection de la salle des fêtes qui arrivera à échéance en janvier 2025.
- Les chemins de Lombret et des Combes ont été refaits en enrobé, ainsi qu'une partie de la montée du Pavé.
- Remplacement des éclairages par des pavés LED de la salle des fêtes et des associations. (Subventions de 60%)
- Aménagement du terrain de jeux avec la pose d'une table de pique-nique PMR, une table de ping-pong et la plantation d'arbres. (Subvention de 30%)
- Etude pluriannuelle sur la mise en conformité du réseau incendie communal menée par le SIEH (subvention de 80%).
- Des miroirs ont été installés à certaines intersections où la visibilité était difficile.
- Une chaise de bureau pour l'ATSEM ainsi qu'un PC portable pour la mairie ont été achetés.

Investissements 2023	Montant	Part subventionnée
Rénovation du chauffage des bâtiments	42788 €	60%
Remboursement d'emprunts	30154 €	
Réfection voiries	37066 €	30%
Rénovation éclairage	8520 €	60%
Aménagement du parc de jeux	6171 €	30%
Etude du réseau incendie	2663 €	80%
Miroirs + panneaux voiries	2175 €	
Matériel bureau & informatique	1368 €	

Le focus du mois : Le Budget 2023



Cet histogramme représente l'état des finances d'investissement au 31 décembre 2023, avant que la totalité des subventions d'investissement 2023 ne nous parvienne.

Le budget administratif 2023 est disponible en mairie et peut être consultable sur simple demande.

Voici les prochains projets d'investissement prévus pour cette année 2024 :

Réparation et entretien de la zinguerie de la mairie et de la salle des fêtes.

Réfection des peintures des menuiseries extérieures de la salle des fêtes.

Réfection du chemin du Châteauvieux.

Pose de moustiquaires sur les fenêtres de la mairie et la salle des associations (servant également de cantine pour les enfants scolarisés à Triors).

Aménagement en équipement multimédia de la salle du conseil (TV connectée + PC à disposition des conseillers et adjoints).

Mise en place de mobilier urbain dans le centre village et cimetière (Poubelles et bancs).

Rénovation de l'abri bus par le Conseil des Jeunes Triorais.

La vie de Triors : nos associations

Le club de l'amitié

Le 12 mai, le club était de sortie dans la Loire :

Visite de la chocolaterie des Princes à la Tour en Jarez puis déjeuner et croisière sur la Loire au départ de St Victor sur Loire.

Une très belle journée partagée.



La Drôme des jardins



Cette année encore, le troc des plantes, début avril, a rassemblé beaucoup de passionnés qui ont pu faire de beaux échanges de graines, fleurs ou plants.



La vie de Triors : nos associations

Le Sou des écoles

Nous avons entamé cette année avec de grandes ambitions un projet d'envergure : un séjour à Paris.

A l'origine d'une durée de deux jours puis d'une journée, les contretemps malencontreux ont eu raison de ce projet... La fête de la musique le 14 juin dernier a connu un vif succès et nous tenons à remercier les parents qui se sont mobilisés en nombre. Nous en profitons également pour faire appel aux candidatures pour intégrer le bureau à la rentrée. NOS ENFANTS ONT BESOIN DE NOUS !



Le comité des fêtes

Depuis l'Assemblée générale du 19 Avril 2024 les membres du bureau sont :

- Coindre Quentin : Président
- Bonnet Raymond : Vice-président
- Bouterin Sébastien : Vice-président
- Coindre Isabelle : Trésorière
- Bonnet Océane : Trésorière adjointe
- Miguet Marie-Claire : Secrétaire
- Pernaut Marie-Noëlle : Secrétaire adjointe
- Xerri Sébastien : 8ème administrateur



Voici les prochaines manifestations organisées par le Comité pour 2024 :

Pendant la buvette municipale : du 15 au 21 juillet 2024

- Le Mercredi 17 juillet : 19h30 concert par la chorale de Triors des « sans prétention »
- Vendredi 19 juillet : 19h00 repas des « familles » avec une animation pour les enfants (Ventes des billets sur place, pendant la semaine de la buvette de 19h à 20h)
- Le 23 Aout soirée barbecue
- Le 5 octobre Soirée Loktoberfest
- 16 et 17 Novembre : Salon des Artistes Triorais

Pensez à nous suivre sur la Page Facebook du comité des fêtes nous mettons toutes nos manifestations dessus.

N'oubliez pas : les animations de notre Comité des fêtes s'adressent à tous, du plus jeune au plus expérimenté. Toutes les nouvelles bonnes volontés sont les bienvenues, rejoignez-nous, ambiance garantie !!!!

La vie du village

Cérémonie du 8 mai

Près d'une cinquantaine de triorais se sont réunis ce 8 mai pour célébrer cette commémoration et plus particulièrement les 80 ans du débarquement et de la mort de Jean Moulin.

Nous remercions les triorais d'être de plus en plus nombreux à répondre présent, notamment les membres du Conseil des Jeunes Triorais.



Visite des chars du Corso de St Paul



Comme chaque année, le corso de St Paul nous a rendu visite le lundi 29 avril pour le plus grand plaisir des triorais : petits et grands. Les enfants de l'école sont d'ailleurs également venus admirer ces magnifiques chars.

Commission action sociale

Soirée jeux du CAS : le 12 avril notre 1ère soirée jeux a rassemblé une douzaine de personnes. Cléa 12 ans, nous a notamment fait découvrir des jeux et nous avons passé un bon moment convivial intergénérationnel. Nous remettons ça pour les 2 mardis de buvette (16 juillet et 20 août) afin de découvrir de nouveaux jeux (vous pouvez amener les vôtres !) et profiter du plaisir d'être ensemble.



Initiatives et bonnes idées

Formation aux 1ers secours

Samedi 23 mars, 15 triorais ont suivi une initiation aux gestes de premiers secours.

(élus, salariés, citoyens) Cette formation financée par la MSA a connu un vif succès et la liste d'attente fut conséquente ! Une deuxième session aura lieu en fin d'année. Surveillez Panneau Pocket pour vous inscrire.



2 soirées à retenir pour cet été

LES ARDÉCHOIS

EN CONCERT !

TRIOIRS (26)
21 JUILLET 2024
 SALLE DES FÊTES | 17H

OUVERTURE DES PORTES : 16H

TARIFS : 20€ / 10€ MOINS DE 12 ANS
 WWW.LESARDECHOIS.FR / OFFICE DE TOURISME
 ROMANS-SUR-ISÈRE + SUR PLACE SELON DISPO

BILLETS

BUVETTE / ORG. : LES ARDÉCHOIS en partenariat avec la Commune de TRIORS (26730) - 03 83 49 50 02

ENTRÉE LIBRE

TRIOIRS
 Fait son cinéma en plein air avec
PATIENTS
 De Grand Corps Malade
Le 23 août - 21h30

En cas de pluie, la séance aura lieu dans la salle des fêtes

Rendez-vous à l'IME de TRIORS
 avec vos transas, coussins et autres couvertures...
 Pour une soirée sous les étoiles !

18h - Buvette Municipale
 Barbecue

Agenda

Juin / Juillet

Dimanche 30 juin et Dimanche 7 juillet : Elections législatives

Lundi 15 au Dimanche 21 : Buvette municipale à partir de 18h30

Mardi 16 : soirée jeux

Mercredi 17 : concert de la chorale de Triors « les sans prétention » à l'église à 19h30 - camion pizzas

Jeudi 18 : soirée sur le thème de la plage organisée par le Conseil des Jeunes (Palmes, collier de fleurs, bouée, chemise à fleurs : surprenez-nous !)



Vendredi 19 : soirée familiale du comité des fêtes – (réservation à la buvette du 15 au 17 de 19h à 20h) - château gonflable

Dimanche 21 : concert du groupe « Les Ardéchois » à 17h - billet en vente à l'office du tourisme de Romans et sur le site www.lesardechois.fr (et sur place dans la limite de la capacité de la salle) tarifs : 20€ (10€ moins de 12 ans)

Août

Lundi 19 au vendredi 23 : Buvette municipale à partir de 18h30

Mardi 20 : soirée jeux

Mercredi 21 : camion pizza

Vendredi 23 : soirée barbecue du comité des fêtes (réservation à la buvette du 19 au 21 de 19h à 20h) et à 21h30 : Cinéma en plein air (en cas de mauvais temps : rdv dans la salle des fêtes) : « PATIENTS » de Grand Corps Malade (film choisi par le Conseil des Jeunes Triorais) – séance offerte par la municipalité



Septembre

Lundi 4 : rentrée des classes

Vendredi 13 (de 18h à 20h) : forum des associations intercommunal à la salle des fêtes de Triors

Horaires mairie

La mairie est ouverte au public :

Le lundi et le jeudi : de 13h30 à 18h30 et le mardi et le vendredi : de 08h00 à 12h00

Le secrétariat de mairie sera fermé du 12 au 16 août. Une permanence sera effectuée par les élus.

Téléphone : 04 75 45 32 73

E-mail : triors@valenceromansagglo.fr

Panneau Pocket : l'actualité Trioraise dans votre poche



Disponible pour Android, Apple et Huawei, l'application Panneau Pocket vous permet de recevoir les actualités de Triors et les communes Drômoises directement sur votre téléphone.

